
AQR & STRESS TESTS

Les premiers pas de l'Europe bancaire

François Veverka

Coe-Rexecode 4 décembre 2014

Partie 1

PROCESSUS ET RÉSULTATS AGRÉGÉS

Le Mécanisme de Supervision Unique, nouveau pilier de l'intégration économique de l'Europe

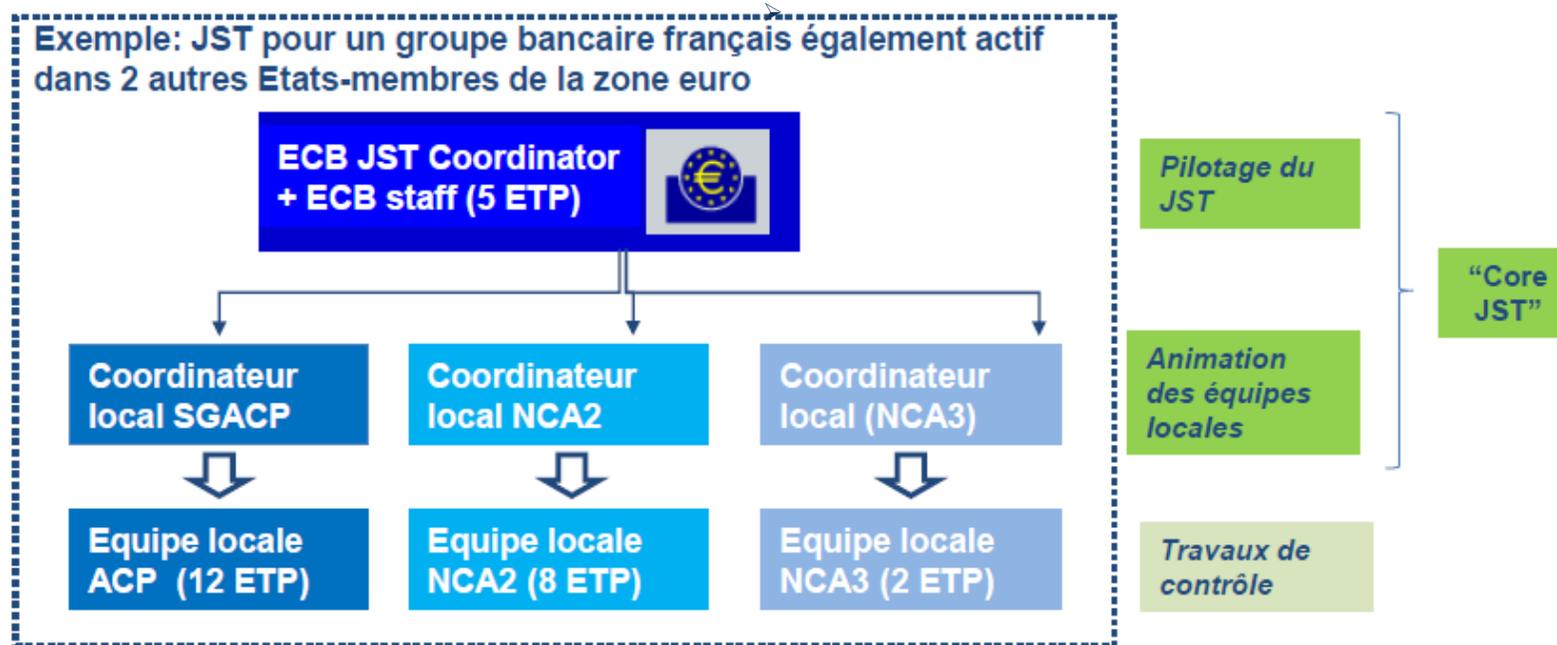
- Décidée par le Conseil européen de juin 2012
- Assurer une efficacité optimale de la politique monétaire et mettre un terme à la fragmentation du marché monétaire dans la zone euro
- Assurer une supervision efficace des banques les plus importantes en supprimant les tropismes nationaux
- Eviter l'aléa moral et réduire le coût d'un sauvetage pour le contribuable

Rappel sur l'architecture de l'Union Bancaire

- **Le schéma théorique: supervision, résolution, garantie des dépôts**
 - Pour les 120 principales banques européennes, un superviseur unique, la BCE, “assisté” par les autorités nationales de supervision
 - Un mécanisme de résolution unique des crises
 - Adossé à la Directive européenne de redressement et de résolution des crises bancaires avec le “bail in” (financement par les créanciers privés)
 - Une autorité européenne de résolution
 - Un fonds européen de résolution
 - Un Fonds européen de garantie des dépôts (horizon long terme)
 - Une seule réglementation financière: CRD4-CRR renforcée par la supervision de la BCE, notamment pour les banques européennes: réglementation unique (‘Single Rule Book’)
- **La mise en oeuvre**
 - Transfert de la supervision à la BCE: un mécanisme effectif depuis le 4/11/14
 - Une mise en place plus laborieuse des mécanismes de résolution, se traduisant par un renforcement très important des capacités d’absorption des banques (MREL, TLAC)
 - Transfert à longue échéance du fonds de garantie au niveau européen

France: transfert de compétences de l'ACPR vers la BCE

- Pour les banques sous MSU:
 - Les pouvoirs de décision et de sanction sont transférés au Conseil de supervision de la BCE
 - Le contrôle opérationnel est partagé entre des équipes BCE et des équipes locales, au sein de "Joint Supervisory Teams" dont le rôle est clairement subordonné au nouveau régulateur de Francfort



Source: ACPR – Les enjeux de l'Union bancaire européenne (14 juin 2013)

Pour les autres banques et les sociétés de financement françaises,
➤ l'ACPR reste l'autorité de contrôle exclusive

La transfert de la supervision à la BCE

- La BCE en charge des 130 établissements les plus importants de la zone euro, les autres supervisés par les instances nationales
 - Critères: > 30 Mds total de bilan, ratio actifs totaux/PIB >20%, parmi les 3 établissements les plus importants dans chaque Etat-Membre
 - Total d'actifs ≈ EUR 22 Trill. 16.200 Mds de prêts individuels
- Vision ambitieuse de son rôle par la Banque Centrale Européenne
 - Acceptation du principe des faillites bancaires et de ne pas pérenniser des établissements non viables
 - Critique sur le traitement actuellement trop favorable des dettes souveraines dans les pondérations de fonds propres
 - L'intérêt de compléter les ratios bâlois par l'introduction d'un ratio de levier contraignant
- Préalable au transfert de la supervision à la BCE, l'"évaluation complète" ('Comprehensive Assessment')
 - revue de la qualité des actifs bancaires (AQR)
 - Stress Tests

Le ‘Comprehensive Assessment’: AQR et stress tests

- **AQR:**

A travers une analyse à date (‘point in time’) au 31/12.13

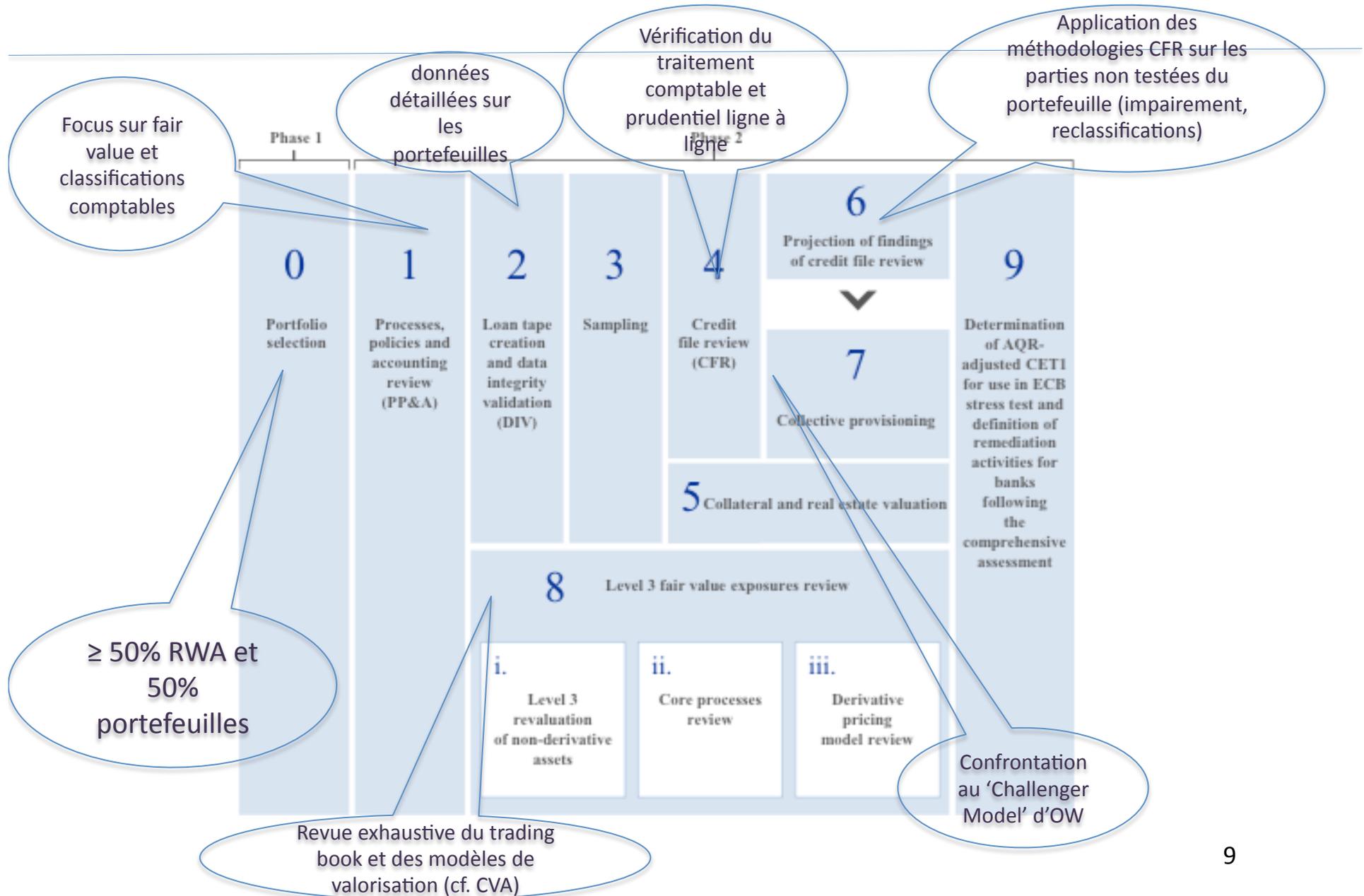
 - Renforcer les bilans bancaires en remédiant aux insuffisances de provisions identifiées à travers des actions appropriées
 - Renforcer la transparence sur la situation réelle des banques
 - Conforter la confiance de toutes les parties-prenantes sur la solidité du système bancaire européen
- un “bilan de santé” des 130 principales banques de la zone euro d’ampleur sans précédent
 - EUR 22.000 Mds d’actifs; 81,6% du total des actifs bancaires de la zone
 - Sur les 130 banques, 76 soumises à revue spécifique de ‘fair value exposure’ (contrôle des valorisations de produits complexes)
 - Approche par Groupes au plus haut niveau de consolidation comptable (cf. traitement des filiales étrangères)
 - 3 phases essentielles :
 - **phase 1** (juillet-septembre 2013) : les régulateurs collectent des informations détaillées sur l’ensemble des portefeuilles (de qualité comptable ou rapprochées de la comptabilité) afin de définir des méthodes de sélection des portefeuilles à risque, selon une définition des régulateurs nationaux qui seront ensuite “harmonisées” au niveau de la BCE
 - **phase 2** (octobre 2013-mars 2014) : revue ligne à ligne des portefeuilles sélectionnés par les inspections des superviseurs effectuée *in situ* (auditeurs de l’autorité locale renforcés par des auditeurs externes + équipes mixtes avec participation d’inspecteurs d’autres autorités nationales)
 - **phase 3** : consolidation des résultats et “peer review” (printemps-été 2014). par un collège mêlant des superviseurs de pays différents
- **Stress tests**
 - sur la base de 2 scénarios définis par l’EBA et avec prise en compte des résultats AQR, détermination sur une base statique (structure de bilan figée à fin 2013 et croissance zéro pour les banques non soumises à un processus de restructuration soit 101 banques sur 130)) de l’insuffisance potentielle de fonds propres (CET1) nécessitant des mesures correctrices pour 124 établissements

*Automne 2014: publication des résultats et mesures correctrices
avant transfert officiel de la supervision à la BCE*

AQR: architecture et méthodologie

- **Revue des portefeuilles les plus significatifs des banques de l'échantillon**
 - Données au 31.12.2013
 - Environ 57% des emplois pondérés des établissements concernés,
 - 800 portefeuilles de crédit,
 - 119.000 emprunteurs,
 - 170.000 collatéraux examinés,
 - analyse critique de 765 modèles bancaires (dont 100 modèles de CVA)
 - Réévaluation de 1000 valorisations de marché complexes en 'fair value'
 - 6000 experts mobilisés (collaborateurs des banques, régulateurs, cabinets de conseils, cabinets d'audit...)
 - Pour une grande banque: environ 1 Md de données, 2500-3000 dossiers individuels
- **Méthodologie**
 - La moitié des RWA sur risque de crédit, dossiers choisis au cas par cas selon la sensibilité des banques tel que perçue par le régulateur:
 - Retail et corporate (particuliers et professionnels, grandes entreprises, PME/ETI...)
 - Revue spécifique des filiales étrangères (ex BNL, Cariparma...) via le régulateur local
 - Revue des provisions collectives, application du modèle prudentiel de la BCE ('Challenger Model' développé par le cabinet Oliver Wyman)
 - Evaluation de la méthodologie de calcul et des résultats de la CVA (risque de contrepartie sur les opérations de dérivés)
 - Vérification des méthodologies de valorisation sur les opérations de trading (calcul de la JV sur les actifs de 'niveau 3', basé sur des modèles)
 - Une approche prudentielle et non pas comptable
 - Ex la 'forbearance', exigence de provisionnement sur des encours sains
 - Exigence d'un ratio CET1 'phasé' de 8% post-AQR

AQR: une démarche séquentielle et “par blocs”



Stress Tests: méthodologie et hypothèses critiques

- Réalisées sous la supervision BCE sur la base d'une méthodologie EBA
- Echantillon légèrement différent de l'AQR allant au delà de la zone euro (ex. inclusion des banques britanniques)
- Scénario central et scénario 'adverse'
- Objectif de 8% CET 1 en central, 5,5% en adverse sur la base de la situation cristallisée au 31.12.13

Evaluation à "bilan constant" avec neutralisation des taux de change et pas de prise en compte de plans d'ajustement

Les paramètres de risque concernent le risque de crédit, l'ALM, le coût du funding, le traitement du risque souverain et le comportement des titrisations

Point sensible, le traitement des actifs souverains: traitement du trading book et AFS en M2M avec phasage progressif des filtres prudentiels, et traitement par l'application de PD/LGD fournis par la BCE pour le portefeuille en banking book (HTM)

Les scénarios: cas de la France

- Scénario de base
 - Légère pentification des taux longs
 - Croissance positive
 - Stabilisation de l'inflation
- Scénario adverse
 - Remontée soudaine des taux longs
 - Récession 2014/15 puis légère reprise 2016
- Taux de chômage 12,2% en 2016 en scénario adverse...
- ...Accompagné d'une déstabilisation du marché immobilier en France
 - Hypothèse de contraction cumulée de 28% des prix de l'immobilier résidentiel, contre -1% observée sur 1 an au 30/6/14

Scénario économique (France)						
	Scénario de base			Scénario adverse		
%	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Taux long	2.4	2.7	2.8	3.8	3.7	3.8
PIB réel	+1.0	+1.7	+2.3	-0.4	-1.1	+0.4
Inflation	1.2	1.2	1.3	1.1	0.7	-0.3

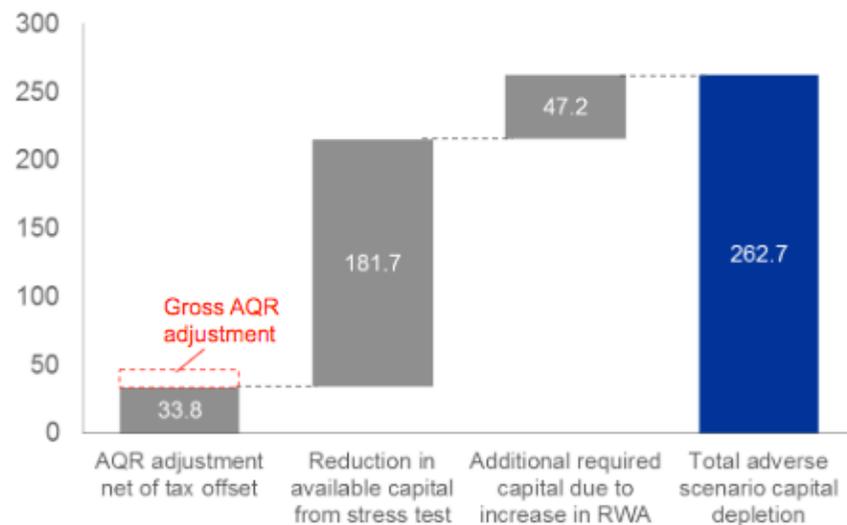
Chômage						
	Scénario de base			Scénario adverse		
%	2014	2015	2016	2014	2015	2016
France	11.0	11.0	10.9	11.1	11.6	12.2
Zone euro	12.0	11.7	11.3	12.3	12.9	13.5

Prix de l'immobilier résidentiel						
	Scénario de base			Scénario adverse		
%	2014	2015	2016	2014	2015	2016
France	-1.6	-1.0	0.5	-12.8	-12.4	-5.9
Zone euro	-0.2	2.1	3.8	-8.0	-5.7	-1.5

Le 'Comprehensive Assessment': synthèse des résultats

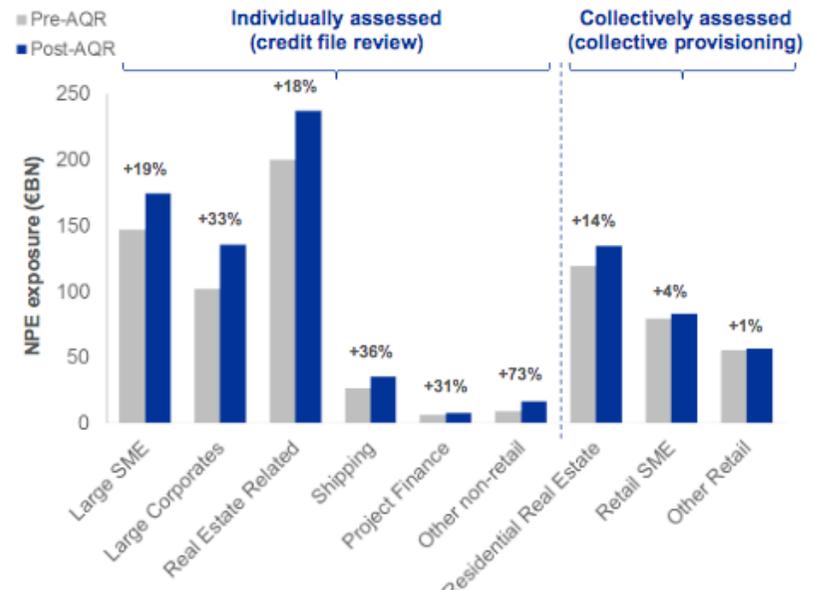
- Ajustement AQR: 48 Mds EUR
- Augmentation des créances douteuses: EUR 136 Mds

Comprehensive assessment adverse scenario capital depletion SSM level, (€ BN)



Source ECB

Change in NPE exposure, pre- and post-AQR
By asset segment (€ billion)

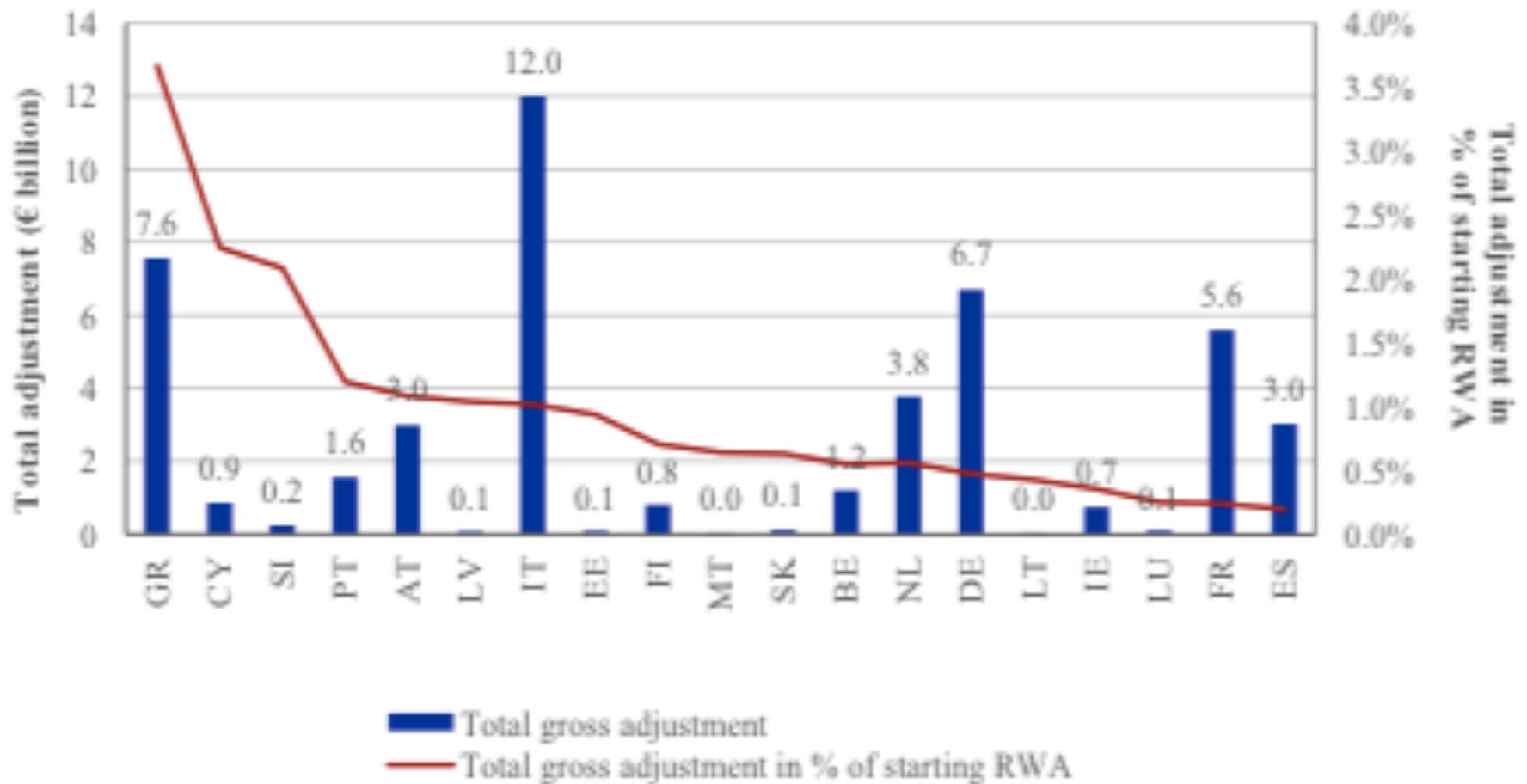


AQR + Stress tests: impact de -4% sur le ratio CET1 pour les banques participantes (EUR 263 Mds)

Besoin supplémentaire de fonds propres EUR 24 Mds

AQR: impact global

Ajustements bruts par pays en Mds EUR et en % des actifs pondérés

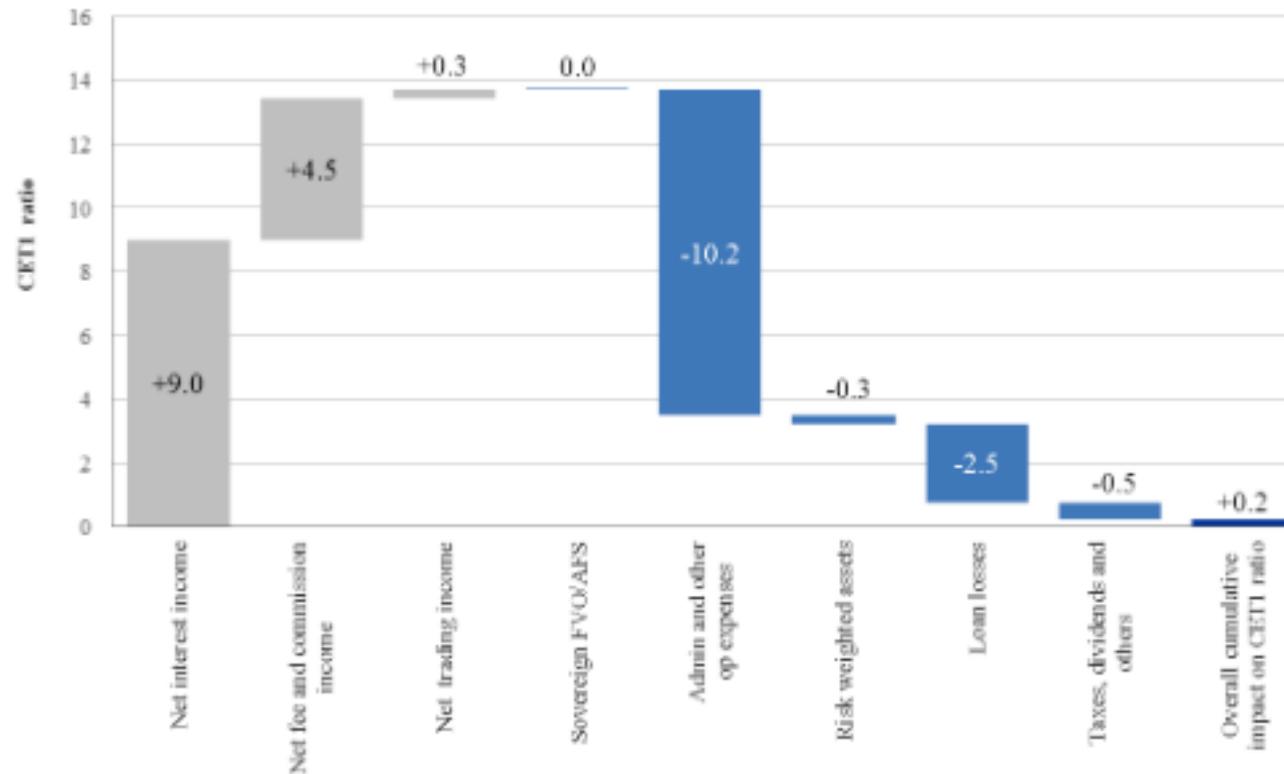


Source ECB

Stress tests: scénario de base

Dans le scénario de base, légère augmentation du ratio CET1 global

Aggregate post-JU stress test effect¹ by risk drivers under the baseline scenario



- *Commentaires:*

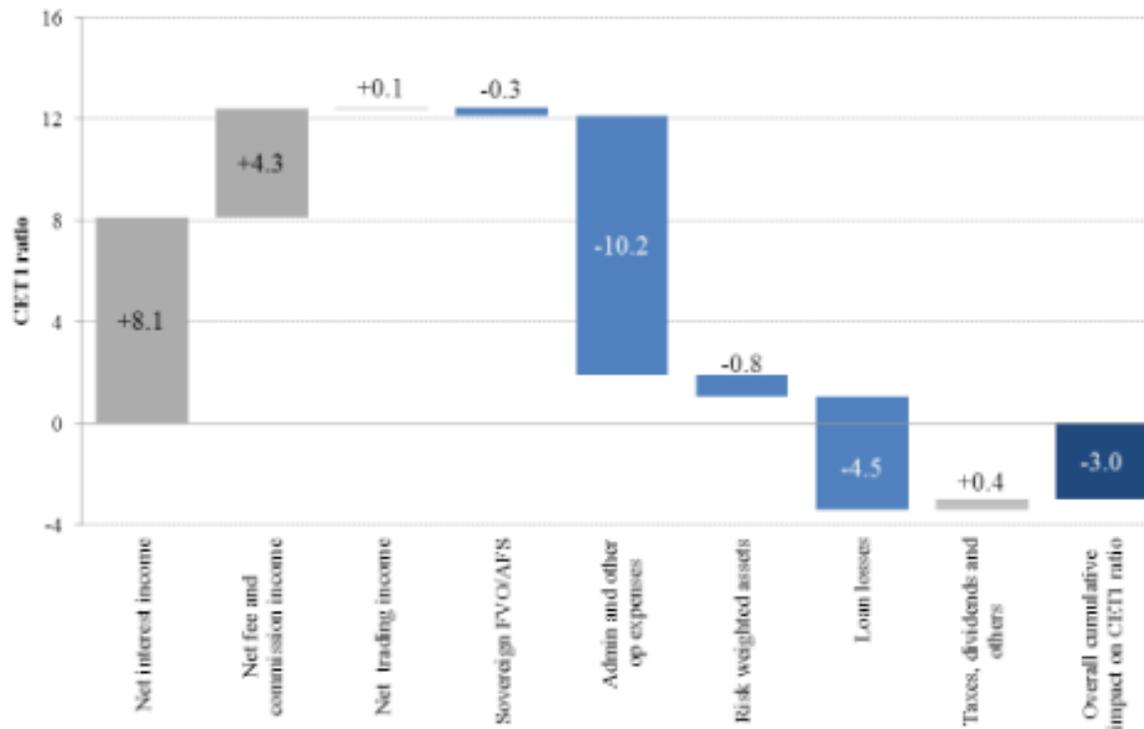
- Accumulation des bénéfices par croissance organique...
- ...malgré une contribution négative du coût du risque
- Disparités importantes entre banques et entre pays

Source ECB

Stress tests: scénario adverse

Contraction du ratio CET1 de 11,8% à 8,8%

Aggregate post-JU stress test effect by risk drivers under the adverse scenario



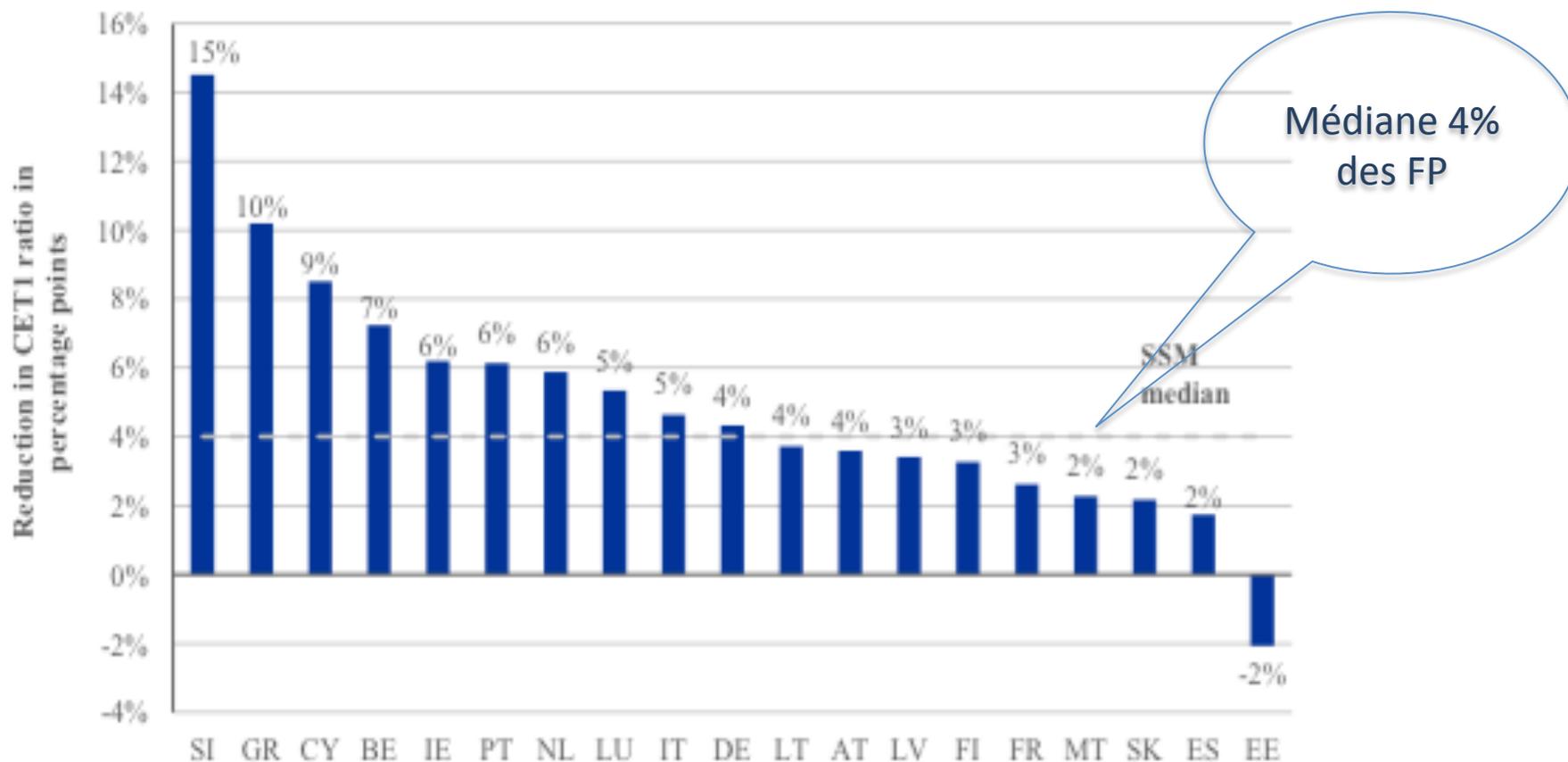
Commentaires:

- Coût du risque: +450 bps
- Moindre contribution du RBE pour 130 bps
- Inertie des charges d'exploitation inchangées dans les deux scénarios
- L'essentiel de la baisse du ratio est due à la hausse du coût du risque

Source ECB

Stress tests: impact global

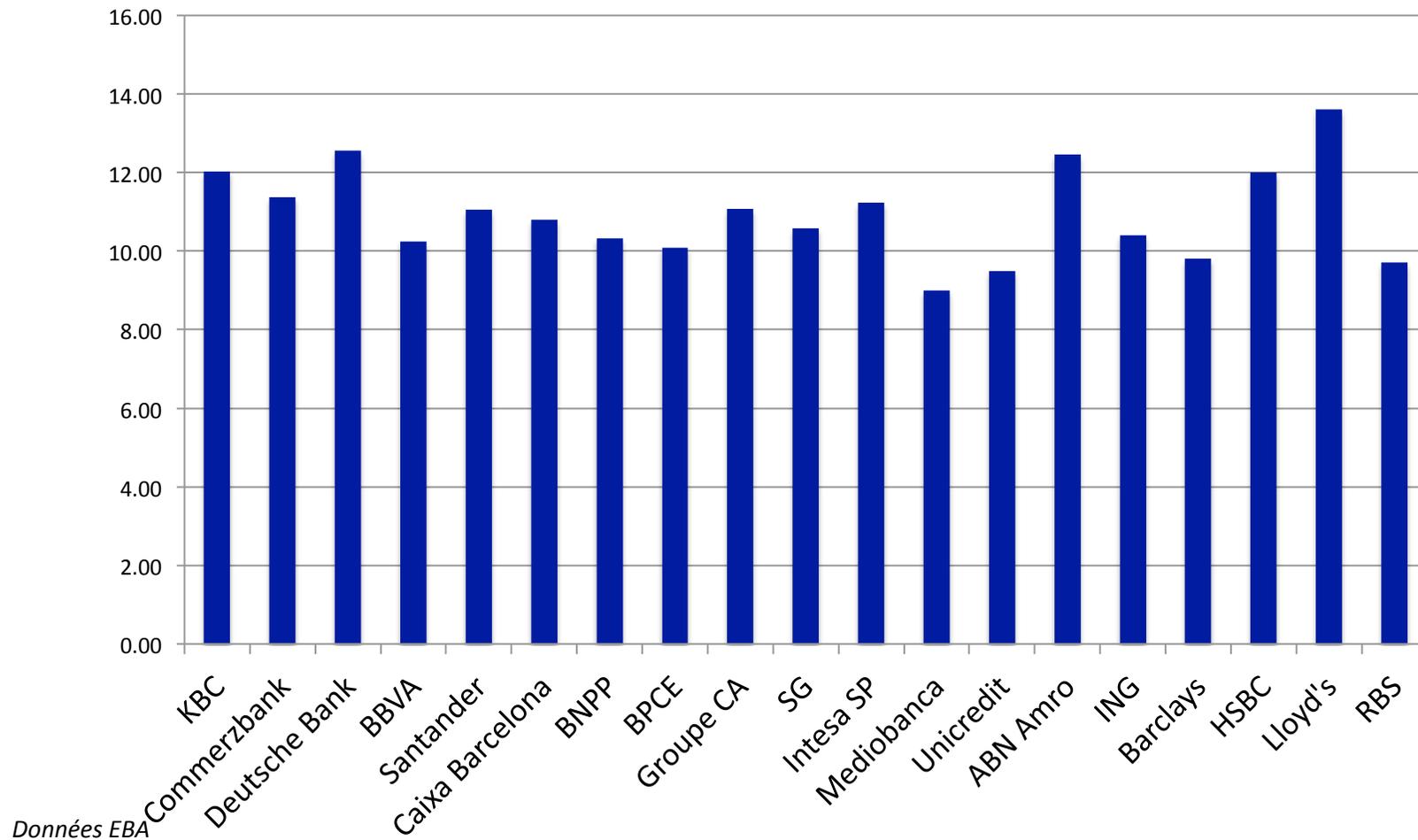
Réduction du ratio CET1 par pays des banques participantes



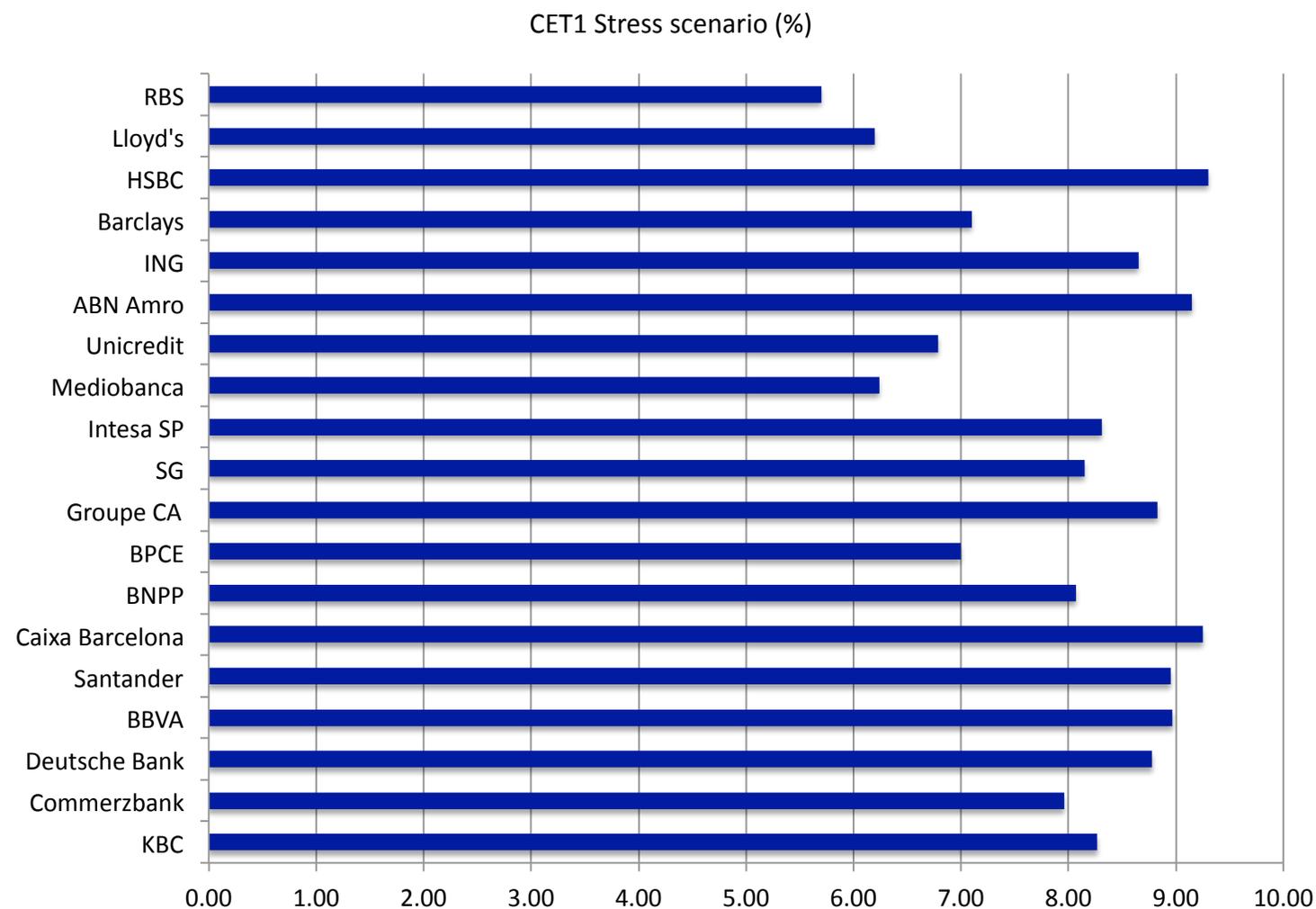
Un besoin de recapitalisation global de 24,6 Mds EUR pour 25 établissements

Résultats des principales banques systémiques: scénario de base

CET1 Baseline scenario



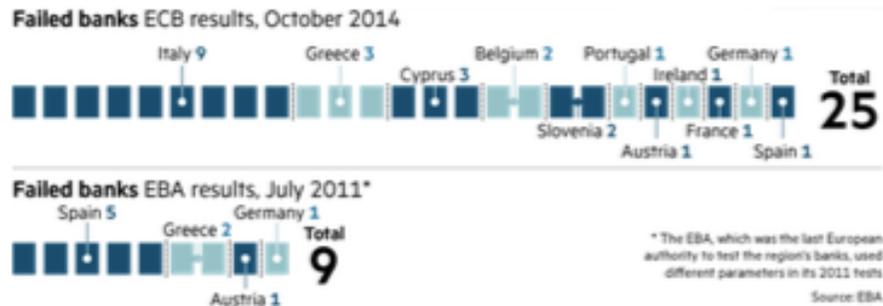
Résultats des principales banques systémiques: scénario adverse



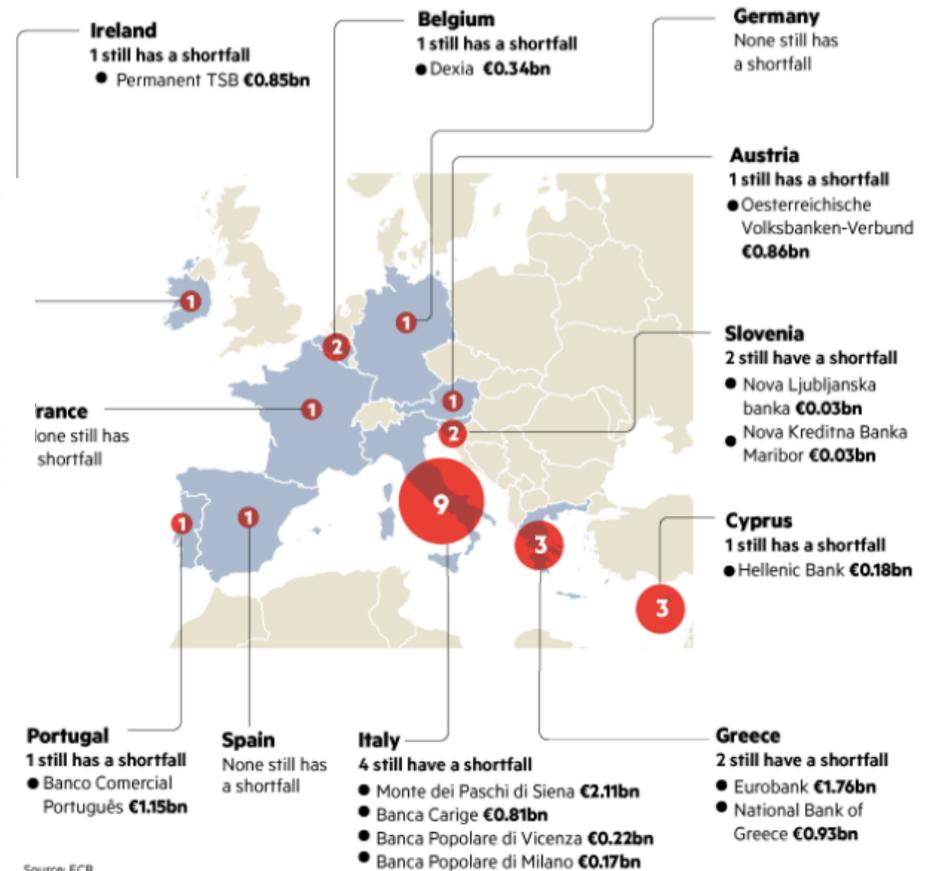
Données EBA

Les banques en échec aux stress tests

Comparaison stress 2014 et 2011



Ventilation géographique avant et après mesures de corrections post-arrêt 2013



Liste des établissements en déficit de capital au 31/12/13

■ Allemagne

- Münchener Hypotheken Bank

■ Autriche

- Osterreichische Volksbanken

■ Belgique

- Axa Bank
- Dexia

■ Chypre

- Banque de Chypre
- Cooperative Central Bank
- Hellenic Bank

■ Espagne

- Liberbank

■ France

- Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.)

■ Grèce

- Eurobank Ergasias
- National Bank of Greece
- Piraeus

■ Irlande

- Permanent TSB

■ Italie

- Banca Carige
- Monte Dei Paschi di Siena
- Banca Piccolo Credito Valtellinese
- Banca Popolare Dell'Emilia Romagna
- Banca Popolare de Milano
- Banca Popolare di Sondrio
- Banca Popolare di Vicenza
- Banca Popolare
- Veneto Banca

■ Portugal

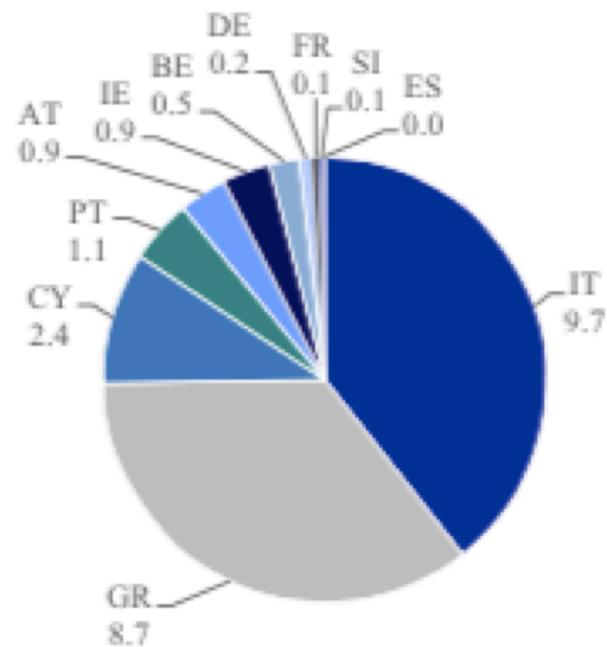
- Banco Comercial Portugues

■ Slovénie

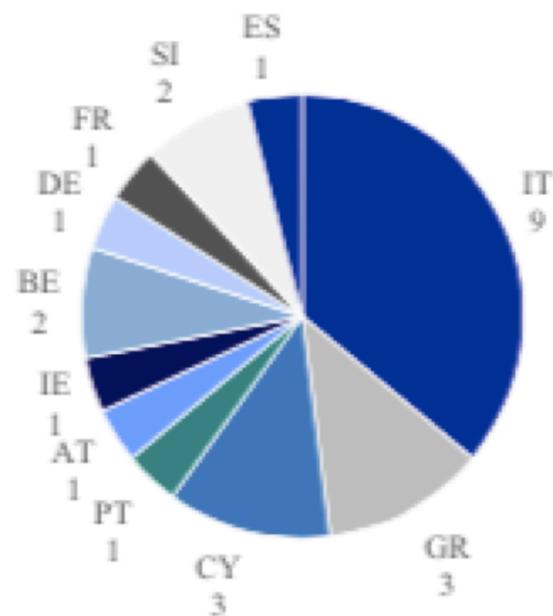
- Nova Kreditna Banka Maribor
- Nova Ljubljanska Banka

Besoins de recapitalisation par pays

Comprehensive assessment capital shortfall by country of participating banks, by amount of shortfall (€ billion)

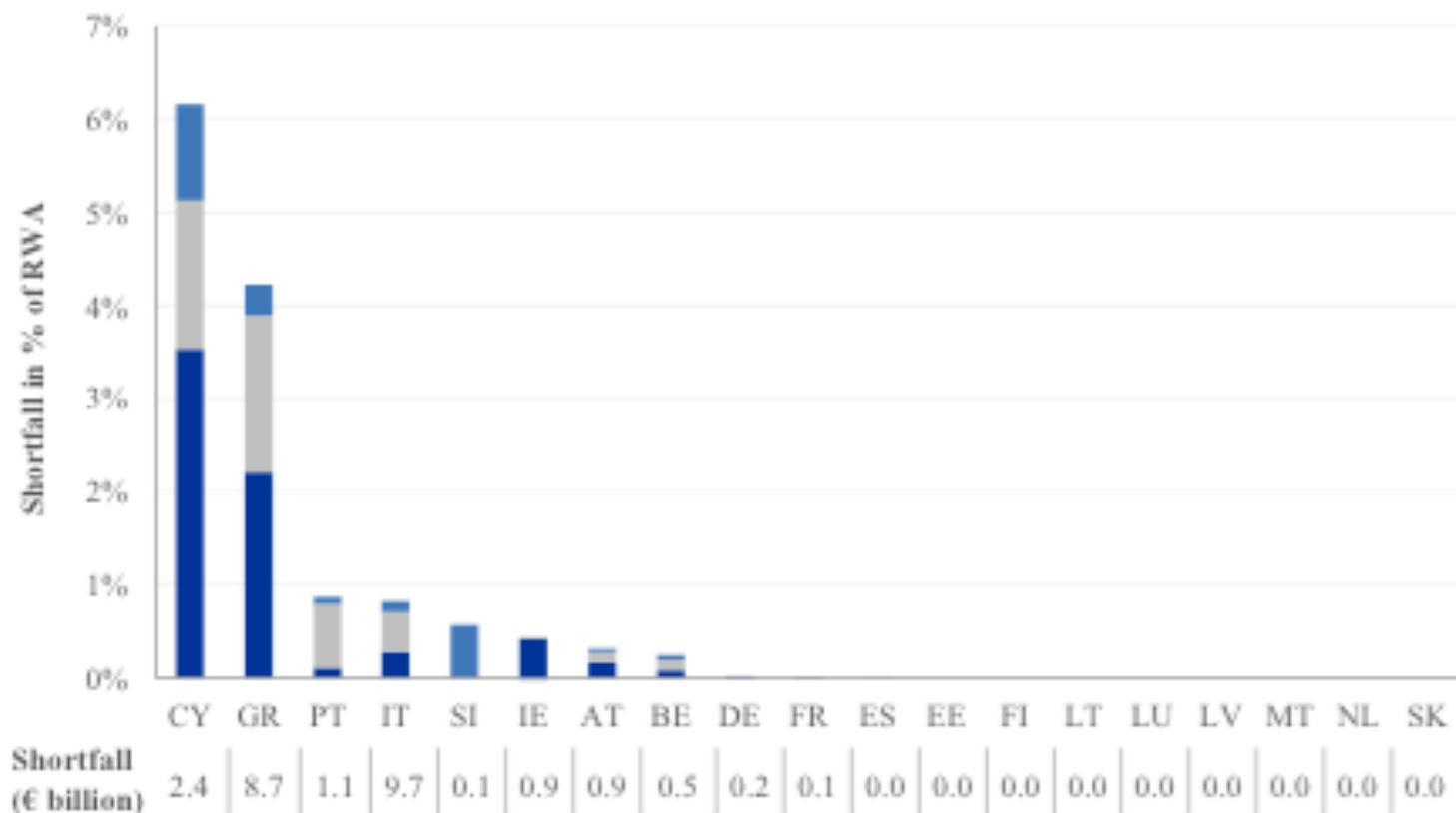


Comprehensive assessment capital shortfall by country of participating banks, by # of banks with shortfall



Source ECB

Besoins de recapitalisation par pays (% RWA)



- Shortfall including AQR starting-point adjustments and reflecting new information on asset performance from the AQR in stress test projections
- Shortfall including AQR starting-point adjustments
- Shortfall from stress test conducted by banks and quality assured by NCAs and ECB

Source ECB

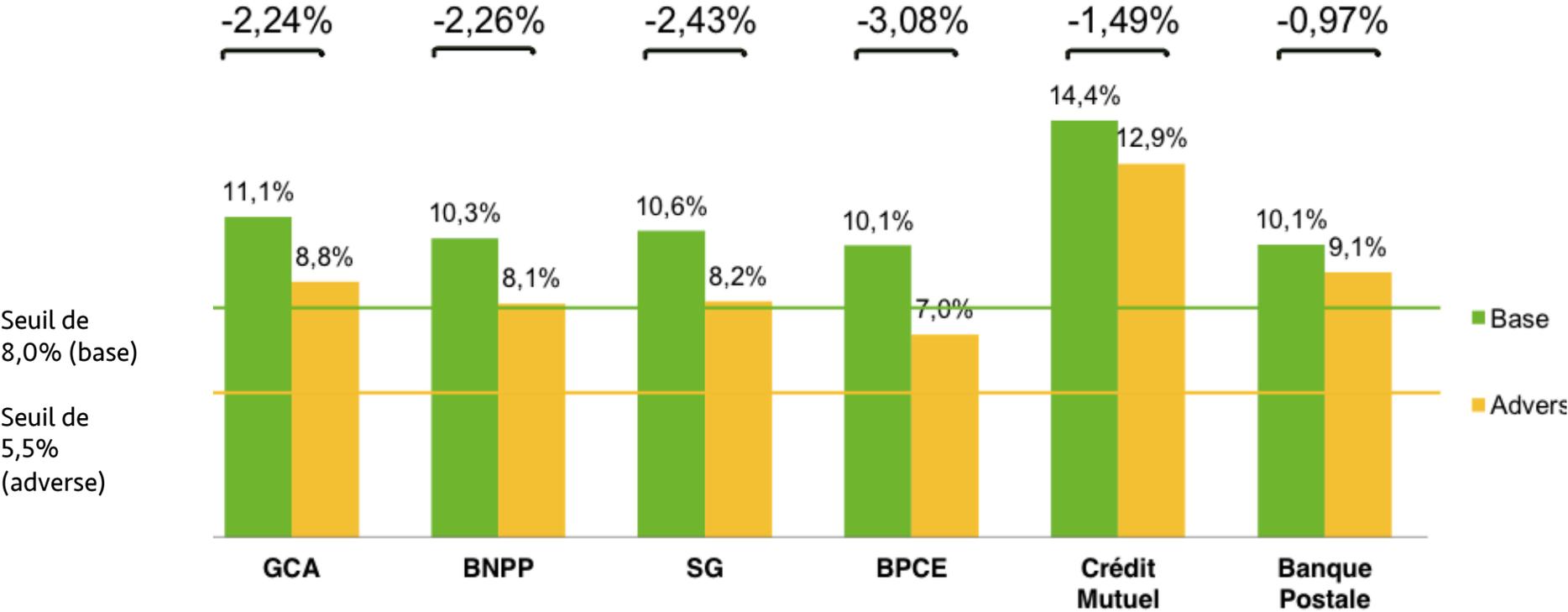
Résultats des principales banques françaises: AQR

Impact de l'AQR sur le CET1 phasé au 31/12/13



Données EBA- BNPP, le Groupe Crédit Agricole et Société Générale figurent parmi les établissements systémiques

Résultats des principales banques françaises: Stress tests



Données EBA- BNPP, le Groupe Crédit Agricole et Société Générale figurent parmi les établissements systémiques

Partie 2

BILAN PROVISOIRE ET PERSPECTIVES

Un exercice approfondi et crédible

- ≈130 banques, > 87% total des actifs bancaires de la zone euro
- 60% des actifs revus ligne à ligne
- 6000 personnes mobilisées pendant 13 mois
- Champ beaucoup plus vaste que les stress tests US

La nouvelle doctrine de supervision de la BCE et sa mise en œuvre (1)

- Une nouvelle dimension de l'intégration économique de l'Europe



- La BCE devient la garante de la sécurité du système bancaire européen et s'en donne tous les pouvoirs
 - La supervision conjointe est directement sous l'autorité de la Banque Centrale Européenne
- Vers une harmonisation du cadre de fonctionnement des banques de la zone Euro

La nouvelle doctrine de supervision de la BCE et sa mise en œuvre (2)

- Des banques soumises aux mêmes règles et naturellement plus comparables
 - Pratiques comptables, provisionnement (cf. forbearance), définition des fonds propres, calcul de la rentabilité (approche ICAAP), traitement des garanties, des engagements, du risque de contrepartie (harmonisation des calculs de CVA/DVA et de FVA)
 - Subordination stricte des autorités de contrôle nationales: chargées de l'exécution et du suivi, rôle d'intermédiaire entre les banques locales et le nouveau superviseur européen
- La réussite technique de l'opération crédibilise les nouvelles autorités de supervision

Des résultats plutôt positifs, mais des critiques sur la méthodologie

- **Un bilan “globalement positif”**
 - Un exercice en vraie grandeur, le plus important de ceux réalisés dans les pays du G20, mais dont la validité ne pourra qu’être mesurée dans le temps
 - 25 banques ont échoué, mais 12 ont déjà prises les mesures d’ajustement nécessaires
 - Une relative faiblesse des banques italiennes et allemandes:
 - 4 banques importantes en échec en Italie (MPS, Carige, Banca Popolare di Milano, Banca Popolare di Vicenza: question sur le rôle de la Banque d’Italie comme superviseur?
 - Malgré les résultats plutôt solides des plus grandes banques (Deutsche Bank, Commerzbank) une relative faiblesse des banques allemandes masquée par la prise en compte du phasage des ratios dans les objectifs (HSH Nordbank, plusieurs Landesbanken, DZ Bank, WGZ Bank)
 - Une amélioration considérable de la transparence sur le système bancaire européen
 - Le montant des actifs redressés est inférieur aux prévisions
 - Satisfecit global sur le pilotage des risques par les banques
 - Les grands établissements ont des écarts avec les résultats AQR plus faibles que les établissements moins importants
 - Des écarts parfois techniques (‘Challenger Model’, extrapolation, méthodologie de mesure des risques de variation sur les dérivés...)
 - Certains des retraitements n’auront aucun impact sur les comptes et ne peuvent pas être pris en compte en normes IFRS
- **Un exercice cohérent avec les futures priorités du superviseur**
 - la crédibilité globale de l’exercice et des ses suites doit conforter la confiance des marchés et des investisseurs sur la solidité globale du système bancaire en Europe
- **Des critiques qui ne remettent pas en cause la validité du processus**
 - AQR:
 - Des objectifs basés sur les ratios “phasés” et non Full Bâle 3 trop peu contraignants?
 - Focalisation sur les actifs pondérés, favorisant la recherche d’optimisation par les modèles et ne prenant pas en compte une approche de type “effet de levier”
 - Stress tests:
 - Pas de scénario de déflation (mais un scénario adverse très dur et un scénario de base plus pessimiste que les prévisions de la Commission et du FMI)
 - Questionnement sur la cohérence des hypothèses de courbes de taux en scénario adverse et sur le traitement des dettes souveraines...
 - ...Mais, “dans un scénario de fin du monde, les banques ne résisteraient pas...”

Les banques sous régulation européenne: et maintenant?

- **Un nouveau cadre de contrôle**
 - Crédibilité forte du nouveau régulateur , le débat sur la faiblesse du système bancaire en Europe est durablement clos
 - Harmonisation des pratiques et déclin de l'interventionnisme des régulateurs nationaux
 - Durcissement de la définition du capital
 - Traitement des particularités des systèmes nationaux et harmonisation par rapport aux définitions du comité de Bâle (ex. conglomérats, traitement des assurances...)
 - Remise en cause des exigences des régulateurs domestiques en matière d'exigences de solvabilité et liquidité
 - Remise en cause de la préférence pour les dettes publiques domestiques dans les portefeuilles bancaires
 - Soutien aux opérations de prise de contrôle transfrontières
- **Une convergence progressive des systèmes bancaires nationaux**
 - Mais peu d'opérations transfrontières à attendre à court terme
 - Les banques doivent gérer en priorité la montée en puissance des exigences réglementaires: solvabilité: (CET 1, TLAC et MREL), liquidité (LCR, NSFR, PRS) la résolution (fonds de garantie), la séparation des activités (Vickers, Volcker, projets de la Commission), les risques juridico-réglementaires (Euribor, Libor, Forex, OFAC)
- **Quelles conséquences?**
 - Plus de capacité des banques à prêter dans un marché européen du crédit, mais...
 - ...une solvabilité fortement renforcée (ratio CDR4 -> 25% pour G-SIFIs), un risque bancaire sous contrôle
 - Une rentabilité de plus en plus contrainte (ROE entre 5 et 10% devient la norme pour les établissements systémiques)
 - Les contraintes sur l'activité bancaire touchent plus durement l'économie européenne (progression lente de la désintermédiation)
 - Question: *"le début de l'Europe bancaire intervient 5 ans trop tard"* (Nicolas Véron)